

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 11 février 2022 reportant les épreuves d'admissibilité des concours pour le recrutement de bibliothécaires ouverts au titre de l'année 2022

NOR : ESRH2204482A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 11 février 2022, les épreuves écrites d'admissibilité du concours externe et du concours interne de recrutement de bibliothécaires, initialement prévues les 10 et 11 février 2022, sont reportées au 14 et 15 mars 2022, de 9 heures à 13 heures, heure de Paris.

La date limite pour le téléversement de leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle par les candidats du concours interne déclarés admissibles par le jury, initialement fixée au 14 avril 2022, est reportée au 29 avril 2022.